

Commune de Villaroger

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JUILLET 2022 A 17H30

Présents : Alain EMRPIN, Alexis VIVET-GROS, Jérôme CERISE, Mireille EMPRIN, Maurice CHARDON, Lionel MARMOTTAN

Absents : Marlène Crey a donné pouvoir à Alexis Vivet-Gros ; Jean-Christophe Dubos a donné pouvoir à Maurice Chardon ; Nadine Limbarinu a donné pouvoir à Mireille Emprin ; Frédéric Cogez a donné pouvoir à Alain Emprin ; Mégane Boulangeat a donné pouvoir à Jérôme Cerise

- | | |
|--------------------------|---|
| Délibération n° 2022-98 | Extension des réseaux neige de culture – Piste des Lys – Génie Civil – Approbation du marché de travaux - Approuvée |
| Délibération n° 2022-99 | Extension des réseaux neige de culture – Piste des Lys – Process Approbation du marché de travaux - Approuvée |
| Délibération n° 2022-100 | Elections des membres – Commission de concession – Délégation de services publics – Approuvée |
| Délibération n° 2022-101 | Motion sur le projet d'acquisition foncière du secteur du Pré |

Extension des réseaux neige de culture – Piste des Lys – Génie Civil

Le conseil municipal approuve le marché à passer avec l'entreprise BRUNO TP pour un montant de 388 484,00 € HT.

Extension des réseaux neige de culture – Piste des Lys – Process

Le conseil municipal approuve le marché à passer avec l'entreprise TechnoAlpin pour un montant de 192 000,00 € HT.

Election des membres « commission de concession – Délégation de services publics »

Le conseil municipal nomme Alexis Vivet-Gros – Marlène Crey – Jérôme Cerise, membres titulaires et Mireille Emprin - Maurice Chardon – Nadine Limbarinu, membres suppléants.

Motion sur le projet d'acquisition foncière du secteur du Pré

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'acquisition foncière du secteur du Pré, initié par les investisseurs représentés par Monsieur Le Guisquet. Il ne formule pas de remarques, dès lors que 3 conditions sont honorées, égalité de traitement des propriétaires, respect des droits à construire, droit de substitution contraint par l'engagement pérenne de Monsieur Le Guisquet. Le Conseil Municipal informera les propriétaires concernés de la démarche avant contact direct entre ceux-ci et Monsieur Le Guisquet.

Fait à Villaroger le 13 juillet 2022

La secrétaire de séance
Mireille EMPRIN

Le Maire
Alain Emprin

